

2019 + 1 copie compt 24.6.59

Département de la  
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

Réunion du Mardi 9 Juin 1959 - 20 h 30

**OBJET :**  
Indemnité pour heures  
supplémentaires

59 101

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le neuf Juin à 20 h30  
Le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses  
séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convo-  
cations faites le 4 Juin 1959

Etaient présents : MM. Hubert MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU,  
LANOUE, LANUSSE, GUILLAUD, MOUCHOT, FONTANILLE, POUGET, MONGRAND,  
LAMOUCHE, FLAHAUT, MASSE, ETCHEBER, REIX, BERLAND, NARTEAU, GACHET,  
MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS, CHAMBOULAN

Représentés : M. BISCAYE par M. ETCHEBER  
Melle FOUCHE par M. Narteau

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en  
exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril  
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le  
sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été dési-  
gné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Dussieu, Chef de Bureau a assuré son service le dimanche 3 Mai  
1959 de 7 h 30 à 17 h à l'occasion des opérations électorales pour la  
chambre d'agriculture.

La Commission des Finances propose l'attribution à M. Dussieu d'une  
indemnité de 9.500 frs

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

d'attribuer une indemnité exceptionnelle de 9.500 frs à M. Dussieu André pour  
travaux supplémentaires le 3 Mai 1959 à l'occasion des élections à la Cham-  
bre d'Agriculture.

Que la dépense sera mandatée ch I, art. 3, rémunération pour tra-  
vaux supplémentaires.

de demander à la Chambre d'Agriculture de bien vouloir effectuer  
le remboursement de cette somme.

adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



*Chabris*

APPROUVE  
ROCHEFORT S/MER le 17 JUIIN 1959  
Pr Le Sous-Préfet absent  
Le Sous-Préfet de Saintes  
signé: illisible

Pour copie conforme  
Mairie de Royan, le 22 Juin 1959  
Pr le Maire  
l'Adjoint Délégué,



M. MATRAS